

**RELEVÉ DES DÉCISIONS OU AVIS  
ÉMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITÉ PAUL SABATIER**

-----  
**Séance du 19 mars 2001**

ORDRE DU JOUR	DÉCISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
<b>Point 3 :</b> Approbation du <b>procès verbal</b> du Conseil d'Administration du 18 décembre 2000	Le procès-verbal du 18 décembre 2000 est approuvé à l'unanimité (29 voix) après la modification suivante : ajouter Monsieur SEGUI parmi les conseillers présents.	DAGM
<b>Point 4 : Subventions et cotisations</b> <b>4-1</b> Attribution des subventions 2001 aux syndicats et associations étudiantes représentés aux CA-CS-CEVU  <b>4-2</b> Cotisation 2001 à l'association Promosciences	Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (29 voix) l'attribution de subventions aux organisations syndicales et associations étudiantes représentées aux CA, CEVU, CS selon la répartition suivante pour l'exercice 2001 : - UNEF-ID : 16 706F                      - AGET-UNEF : 4 641F - AECDT : 5 569F                         - Sud Etudiants : 4 641F - ACEMT : 5 569F                         - AAEPT : 5 569F - Corposciences : 9 281F                - UNI : 3 713F - Collectif de Doctorants Toulousains : 3 713F  Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (29 voix) le versement de la cotisation 2001 à l'association Promosciences qui s'élève à 1500F	DAGM  DIAU  DAGM  DIAU
<b>Point 5 : Finances</b> <b>5-1</b> Décisions budgétaires modificatives  <b>5-2</b> Tarifs "annales de la Faculté des Sciences"  <b>5-3</b> Adoption des tarifs de prestations internes de la Faculté de Médecine Purpan  <b>5-4</b> Adoption des tarifs de prestations internes de la Faculté de Médecine Rangueil  <b>5-5</b> Répartition de la ligne	Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (29 voix) les DBM de transfert et la DBM de rattachement suivante : UB 019 Faculté de Médecine-Rangueil : 531 300F  Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (29 voix) les nouveaux tarifs de vente des annales de Toulouse pour 2001: - 1100F pour la France - 1300F pour les autres pays  Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (29 voix) les tarifs de prestations relatifs à la location de salles de la Faculté de Médecine-Purpan  Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (29 voix) les tarifs de prestations proposés par la Faculté de Médecine-Rangueil pour : - l'utilisation du CMEAB - les dons de corps - la location de stands pour les séminaires d'Angiologie - les frais de formation médicale continue à destination des médecins PMI  Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (29 voix) la	* Services Financiers * Agent Comptable  * Agent Comptable * Services Financiers * UFR MIG  * Agent Comptable * Services Financiers * Faculté de Médecine-Purpan  * Agent Comptable * Services Financiers * Faculté de Médecine-Rangueil  * Division de la

<p>budgétaire "rénovation technologique" du contrat Etat-Etablissement</p> <p><b>5-6</b> Droits d'auteur sur la production NTE</p>	<p>répartition suivante des crédits "rénovation technologique" du contrat Etat-Etablissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UFR MIG : 0,3MF</li> <li>- UFR PCA : 1,98MF</li> <li>- UFR SVT : 1,32MF</li> </ul> <p>Le Conseil d'Administration approuve avec 8 voix pour, 16 abstentions et 7 voix contre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le contrat de cession de droits d'auteur</li> <li>- les modalités de rémunérations des droits d'auteurs pour la production de supports pédagogiques multimédias avec un taux unique de 10% maximum pour la formation continue.</li> </ul>	<p>Scolarité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* UFR MIG</li> <li>* UFR PCA</li> <li>* UFR SVT</li> </ul> <p>* Services Financiers</p> <p>* MM AOUN et THOUZELLIER, Chargés de mission NTE/NTIC</p> <p>* Agent Comptable</p>
<p><b>Point 6 : SCAS</b></p> <p>Examen des propositions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- subventionnements du SCAS</li> <li>- aides sociales du SCAS</li> </ul>	<p>Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité (29 voix) les aides sociales et les subventionnements du SCAS.</p>	<p>* SCAS</p> <p>* Agent Comptable</p>
<p><b>Point 7 : Contrats et Conventions</b></p> <p><b>7-1</b> Convention UPS/INSERM concernant l'achat d'un thermocycleur</p> <p><b>7-2</b> Convention entre le CNRS et l'UPS relative à l'hygiène et la sécurité</p>	<p>La convention entre l'UPS et l'INSERM concernant l'achat d'un thermocycleur est approuvée à l'unanimité (25 voix).</p> <p>La convention entre le CNRS et l'UPS relative à l'hygiène et la sécurité est approuvée à l'unanimité (25 voix).</p>	<p>* Agent Comptable</p> <p>* Faculté de Médecine-Rangueil</p> <p>* Service Hygiène et Sécurité</p> <p>* Agent Comptable</p>
<p><b>Point 8 : Recherche</b></p> <p><b>8-1</b> Délibération du CA sur l'engagement de réalisation du projet et l'adoption du plan de financement des programmes communautaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- programme opérationnel franco-espagnol INTERREG II Objectif1 (Laboratoire d'Ecologie Terrestre-PCA)</li> <li>- programme européen Objectif 2 (Laboratoire d'Aérologie-OMP)</li> </ul>	<p>A l'unanimité (25 voix), le Conseil d'Administration approuve l'engagement à réaliser les projets et le plan de financement des programmes communautaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- programme opérationnel Franco-Espagnol INTERREG II Objectif 1 (laboratoire d'Ecologie terrestre - PCA)</li> <li>- programme européen Objectif 2 (laboratoire d'Aérologie - OMP)</li> </ul>	<p>DRRE</p>

Toulouse, le 20 mars 2001

**Le Secrétaire Général**

**Le Président de l'Université**

**Philippe PUECH**

**Raymond BASTIDE**